

Communiqué de presse

ANNECY, LE VENDREDI 24 MARS 2017

PROGRAMME EUROPEEN – INTERREG

Lancement du projet INTERREG France-Suisse « Autonomie 2020 »

Dans un contexte de vieillissement de la population, les technologies innovantes constituent une réelle opportunité à explorer pour apporter des réponses nouvelles aux enjeux liés à l'accompagnement des personnes âgées, notamment dans une logique de maintien à domicile. Jusqu'en 2019, le projet franco-suisse « Autonomie 2020 » a pour objectif de faciliter le développement de l'utilisation des outils de gérontechnologie via une approche par les usages répondant au mieux aux besoins des utilisateurs et des professionnels. Le lancement officiel du projet a eu lieu jeudi 23 mars à Évian-les-Bains, en présence de l'ensemble des partenaires.

Le projet « Autonomie 2020 » réunit, sur la période 2016-2019, des acteurs institutionnels, académiques, économiques, et du domaine médico-social du bassin lémanique autour de la question du maintien des personnes âgées à domicile avec l'aide des gérontechnologies. L'objectif visé est d'apporter des réponses innovantes et adaptées aux aînés pour favoriser leur maintien et leur qualité de vie à domicile, tout en développant et structurant le secteur des technologies au service des personnes âgées.

Des objectifs ambitieux :

Le projet Autonomie 2020 concentrera ses efforts sur **3 objectifs spécifiques** :

- La mise à disposition des professionnels et institutions du domaine de la santé de **données probantes issues d'enquêtes et d'expérimentations sur lesquelles s'appuyer pour choisir les technologies les plus appropriées** ;
- **La production de dispositifs (normes et standards communs d'utilisation), d'outils et de procédures d'accompagnement** les mieux adaptés aux besoins et attentes des aînés, ainsi qu'aux entreprises spécialisées en gérontechnologies pour les **guider dans le développement de produits valides et fiables**;
- **La création de modules de formation** portant sur les innovations technologiques dans les **pratiques** soignantes auprès de la population âgée.

Les acteurs du projet « Autonomie 2020 » ont planifié **5 actions majeures pour répondre à ces objectifs** :

1. **Une enquête et une analyse des perceptions des besoins des aînés, de leurs aidants et du personnel médico-social** (*Département de la Haute-Savoie, La Source, Groupement valaisan des Centres médico-sociaux, HES-SO Valais-Wallis*) : cette action vise à collecter les besoins en outils innovants et en accompagnement de

Chefs de file du projet :

> Suisse : l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source à Lausanne (réseau HES-SO)

> Français : Département de la Haute-Savoie

Partenaires :

- la Haute École de la Santé Valais-Wallis à Sion (réseau HES-SO),

- le Groupement valaisan des Centres médico-sociaux, - le Centre médico-social de Sierre,

- l'Association Cité générations à Genève,

- le Centre Hospitalier Annecy-Genevois,

- l'association « Thésame Mécatronique et Management ».

ces solutions, des personnes âgées à domicile, de leurs aidants et des professionnels du secteur médico-social. L'étude permettra d'acquérir des données à une grande échelle avec un échantillon couvrant la population potentiellement utilisatrice.

**Le projet Interreg
« Autonomie 2020 » :**

> **Calendrier :** Mars 2016 à juin 2019 (40 mois)

> **Budget :**

France :

Près de 936 000 €

Plus d'1M CHF

Suisse :

Près de 459 000 €

Plus de 506 000 CHF

Total :

Plus d'1,3 M€

Plus d'1,5 M CHF

Pour les partenaires

français, le projet bénéficie d'un cofinancement de l'Union européenne à hauteur de 75% (FEDER), le reste étant de l'autofinancement.

Pour les partenaires

suisses, le taux de participation de la Confédération est de près de 37%, des cantons de Vaud et du Valais de près de 25% et l'autofinancement des partenaires est de plus de 38%

2. La constitution d'une base de données et de connaissances pouvant permettre l'émergence de projets innovants (*Thésame*): cette action a pour ambition de proposer une vue globale des tenants et aboutissants (offre, demande, acteurs, modèle économique...) de la filière des gérontechnologies. Elle permettra de faciliter et de cibler l'émergence de projets innovants et répondant aux besoins identifiés. L'objectif est de renforcer l'accompagnement et les services dédiés aux entreprises sur le bassin lémanique par une meilleure intégration des contraintes et des opportunités sur le plan industriel, technique et économique. Cette démarche permettra également une valorisation des réseaux, initiatives et démarches déjà à l'œuvre sur le territoire, tout en renforçant leur synergie.

3. Des expérimentations à domicile (*Département de la Haute-Savoie, Centre médico-social de Sierre, Cité génération, Thésame*): cette action consiste à expérimenter différents matériels innovants participant au maintien des personnes âgées à domicile. Il s'agira d'évaluer ces outils en situation réelle afin de vérifier leur adaptabilité aux publics cibles, aux environnements techniques et opérationnels en adéquation avec les services existants, et de définir dans quelle mesure les outils identifiés participent à l'amélioration du soutien à domicile des personnes en quantifiant le service rendu. Plusieurs expérimentations dans des contextes différents (très urbain/plus rural) seront conduites en simultané. La méthodologie similaire mise en œuvre par les différentes équipes du projet permettra de partager les résultats pour que chacun puissent en bénéficier.

4. Le développement d'un laboratoire vivant (Living Lab) (*La Source, Centre Hospitalier Annecy-Genève*): cette action, qui a pour objectif de développer la démarche de laboratoire vivant (Living Lab), rassemble des acteurs publics, des entreprises, des associations, et des usagers dans le but de développer, tester, et faire émerger des produits et services innovants. Cette méthode d'innovation est fondée sur la collaboration entre différents acteurs, et le partage des réseaux et des compétences de chacun. De plus, l'implication des utilisateurs potentiels dès le début de la conception permet aux produits et services élaborés par cette méthode de mieux correspondre à leurs besoins et contraintes spécifiques.

5. L'élaboration et la mise en œuvre d'un concept de formation modulaire sur les gérontechnologies (*Département de la Haute-Savoie, La Source*): cette action consistera en l'élaboration et la mise en œuvre d'un concept de formation modulaire transfrontalier sur le développement, l'utilisation et l'accompagnement nécessaire à la diffusion des technologies appliquées aux soins à domicile. Le but de ce projet est de former des professionnels performants dans la connaissance et l'utilisation critique des services innovants et des technologies contribuant à préserver la santé, l'autonomie et la qualité de la vie de la personne âgée en lien avec les grandes mutations démographiques, l'épidémiologie et l'évolution de l'organisation et du fonctionnement des systèmes de santé.

▪ **Un large public :**

D'une manière directe ou indirecte, les actions menées tout au long de ce projet auront un impact positif auprès de différents publics tels que :

> **Les usagers, personnes âgées, professionnels et aidants** : ils constituent le cœur de la problématique et seront à la fois participants et bénéficiaires des actions prévues.

> **Les pouvoirs publics** : ils jouent un rôle indispensable pour la réalisation du projet grâce à leur double rôle : celui de prescripteur via la définition de grandes orientations et celui d'acteur de la mise en œuvre des politiques publiques, notamment par l'offre de services à la population.

> **Les milieux académiques et scientifiques** : de nombreux chercheurs et experts travaillent déjà sur la question des gérontechnologies dans le bassin lémanique. Il s'agit ici de renforcer la dynamique présente en nouant des partenariats plus étroits avec les usagers, les acteurs publics et les entreprises.

> **Les entreprises** : elles représentent une part importante et décisive des dynamiques mises en évidence ici dans leur capacité à créer et développer l'innovation, notamment par le développement de services et de partenariats. Dans le cadre de la structuration de la Silver-économie, les clusters d'entreprises et les pôles de compétitivité du bassin lémanique et de la Région Auvergne – Rhône-Alpes seront également associés.

▪ **Les forces du projet :**

Le partenariat franco-suisse constitue un atout majeur, non seulement par la mise en commun de compétences et connaissances, mais également par l'étendue des retombées positives auprès de la population des deux régions, qui est porteur pour le développement de savoirs et pratiques nouvelles.

▪ **Qu'est ce qu'un programme INTERREG ?**

La politique de cohésion de l'Union européenne, ou plus communément appelée politique régionale, a pour but la réduction des disparités de développement entre les régions européennes et l'amélioration de la cohésion économique sur le territoire européen. Dans ce cadre l'Union européenne a lancé au début des années 90 les programmes de coopération territoriale européenne appelés INTERREG, et cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Ces programmes encouragent les acteurs publics et privés des États membres et du continent européen, à **travailler ensemble au-delà des frontières** et à apprendre les uns des autres à travers différents projets et réseaux conjoints.

Contacts presse :

Département de la Haute-Savoie :

Leslie Gros : +33 450 33 49 89 / media@haut Savoie.fr

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source, Lausanne :

Anne-Claire Huni : +41 79 373 28 94 et Myriam von Arx : +41 21 641 38 86,

communication@ecolelasource.ch

Les porteurs de projet :



Les cofinanceurs :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

